

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 8 du 26 octobre 2010



A RETENIR CETTE SEMAINE

- Conditions climatiques très défavorables à l'activité des insectes
- La grande majorité des colzas a atteint ou dépassé le stade 6 feuilles
- La quasi-totalité des parcelles grâce à leur stade est à ce jour à l'abri des principaux ravageurs et maladies d'automne
- Aucune larve de grosse altise observée

Réseau 2010-2011

34 parcelles ont fait l'objet d'au moins une observation cette semaine sur les 73 parcelles déclarées dans Vigiculture.

Stade des colzas

- B5 : 5 feuilles :	12%
- B6 : 6 feuilles :	6%
- B7 : 7 feuilles :	26%
- B8 : 8 feuilles :	32%
- B9 : 9 feuilles :	9%
- B10 : 10 feuilles :	3%
- > à 10 feuilles :	12%

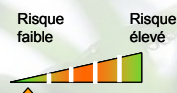
Ravageurs

Pensez à remonter la cuvette et à la positionner à hauteur de la végétation au fur et à mesure que le colza se développe.

Les témoins non traités sont riches d'enseignements. Ils permettent de caractériser la pression des différents bio agresseurs des cultures, de localiser les zones géographiques à problème et enfin d'apprécier l'intérêt de la lutte chimique.

Altises d'hiver adultes (grosse altise)

La grosse altise a été très peu capturée dans les cuvettes du réseau d'observation cette semaine. Seulement 5 situations révèlent sa présence.

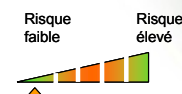


Prévisions météorologiques du mercredi 27 octobre au mardi 02 novembre :

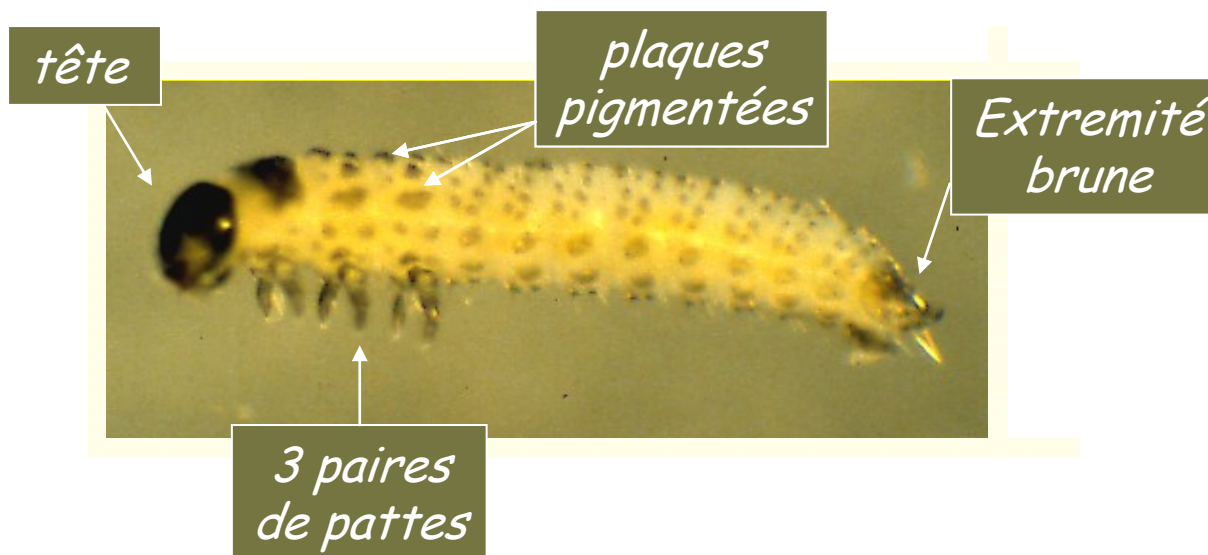
Après une période ensoleillée, le temps sera couvert à partir de vendredi. De fortes pluies sont annoncées pour dimanche. Remontée des températures avec disparition des gelées matinales. Les minimales devraient se situer entre 6 et 9°C et les maximales entre 12 et 14°C. Source Météociel



Altise d'hiver larves (grosse altise)



Il n'y a aucune présence de larves ou de galeries dans les pétioles des plantes à ce jour sur le réseau.



Selon leur stade de développement, les larves, de forme allongée, mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques, une tête brun foncé bien développée, et une plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure.

Elle possède donc deux extrémités brunes.

Les 3 paires de pattes thoraciques et les deux extrémités brunes sont caractéristiques de la larve d'altise et permettent de la différencier de celles de charançons, sans pattes et avec uniquement la tête brune.

Le reste du corps est également orné de petites plaques pigmentées disposées régulièrement.

Hypothèse de simulation du cycle de développement des larves :

A partir des données météorologiques, pour une date théorique de début de vol, il est possible de définir le cycle d'évolution de l'insecte. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.

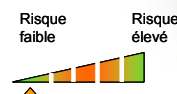
Poste météorologique de Dijon-Longvic

Date de début de vol	Ponte	Eclosion	Stade larvaire L2	Stade larvaire L3
15/09/2010	21/09/2010 0	10/10/2010 0	26/10/2010 0	20/11/2010 0
20/09/2010	24/09/2010 0	18/10/2010 0	04/11/2010 0	-
25/09/2010	02/10/2010 0	01/11/2010 0	-	-
01/10/2010	05/10/2010 0	22/02/2011 1	-	-

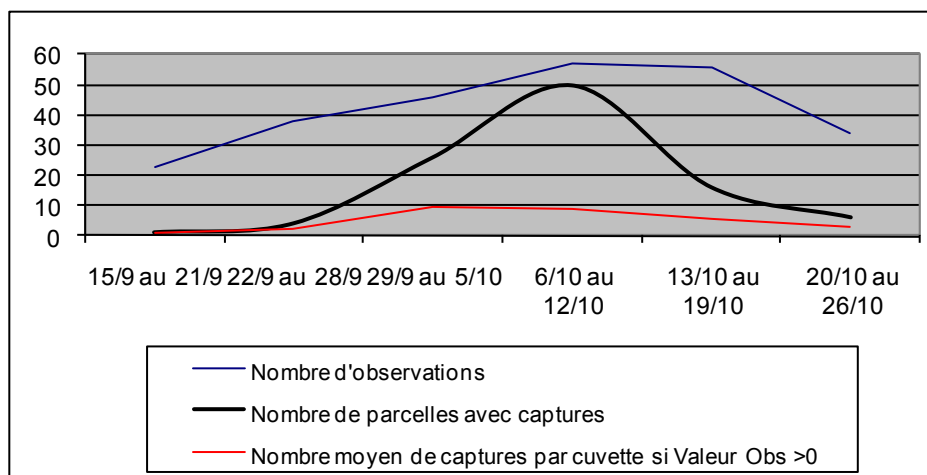
Si le vol avait débuté le 15 septembre, nous serions en mesure d'observer aujourd'hui les premières larves. Ceci est loin d'être le cas sur l'ensemble des parcelles du réseau. Par ailleurs, les conditions climatiques très fraîches des derniers jours ne sont pas favorables au développement des larves. Ceci est confirmé par les



Charançon du bourgeon terminal



Les conditions climatiques défavorables des derniers jours conduisent à une diminution forte de l'activité du charançon du bourgeon terminal. Seulement 6 pièges du réseau mettent en évidence la présence de ce ravageur avec un maximum de 6 individus capturés dans une cuvette.



Courbe de vol du charançon du bourgeon terminal en Bourgogne

La surveillance reste d'actualité dans les semaines à venir pour confirmer la fin du vol.

Information réglementaire : Retrait du PARLAY C

Les dates d'écoulement de la spécialité PARLAY C, dont l'autorisation de mise sur le marché sur colza a été retirée suite à l'impossibilité d'utilisation du chlorméquat chlorure sur les cultures autres que les céréales, viennent d'être modifiées.

La date limite de distribution est repoussée du 30 novembre 2010 au 28 février 2011.

La date limite d'utilisation est repoussée du 30 novembre 2011 au 29 février 2012.



Blé - Orge d'hiver - Escourgeons

Stade

Sur un observatoire en cours de mise en place, composé de 29 parcelles de céréales d'hiver, les levées sont en cours, jusqu'au stade 2-3 feuilles, pour des semis des tous premiers jours d'octobre.

Les mauvaises herbes

Compte tenu de la précocité des semis, les premières graminées adventices apparaissent en même temps que les premières feuilles de céréales d'hiver.



Dans les pratiques de désherbage, la priorité est de saisir **toute opportunité pour réaliser des interventions précoces de post levée automne**, en particulier sur les semis les plus précoces. Dans le cadre de programmes de désherbage, de plus en plus fréquents, l'attention doit porter **sur l'alternance et l'association d'herbicides** ayant des modes d'action différents.

Enfin, quelque soit l'époque d'intervention, la prise en compte des **conditions d'application** restent un facteur de réussite majeur : sol frais pour les produits racinaires, hygrométrie élevée pour la majorité des autres produits. Les températures se sont refroidies depuis quelques jours. Ce n'est pas gênant pour désherber, en tout cas moins gênant que si de fortes amplitudes thermiques étaient observées.

Les limaces

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent parcelles argileuses, mottueuses ou avec des résidus de cultures abondants. Le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 16 à 20 limaces piégées / m² en une nuit.

Sur les parcelles ayant fait l'objet de piégeages, on ne relève pas d'activité significative des limaces. **Les conditions climatiques alternant pluies et beau temps restent favorables à l'activité des limaces.**

Les cicadelles (*Psammotettix alienus*)

La Cicadelle est de ton beige terreux, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.

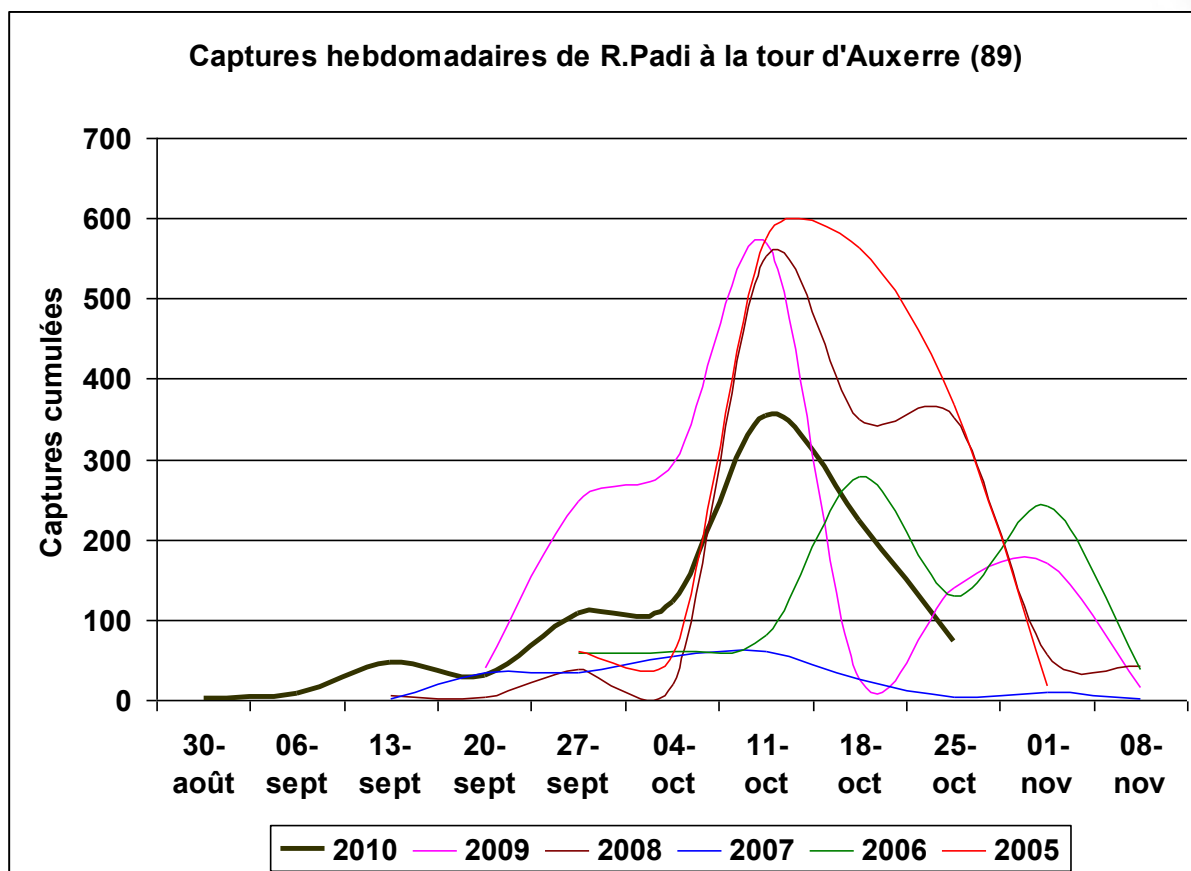
Des ailes disposées en forme de toit (^)



Les pucerons (*Rhopalosiphum Padi*)

Comme pour les cicadelles, **les vols de pucerons ailés sont en diminution** depuis deux semaines comme en témoignent les comptages hebdomadaires enregistrés à la tour à succion d'Auxerre (89).

L'état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.



Sur les 13 parcelles ayant fait l'objet de comptages, seules 2 situations ont dépassé le seuil de 10% de plantes habitées, avec respectivement 13% (Apache semé le 02/10 en Saône et Loire) et 29% (Estérel semé le 28/09 en Saône et Loire).

Comme pour les cicadelles, les conditions climatiques franchement automnales en cours et à venir ne sont pas propices au développement de ce ravageur. Il conviendra cependant de rester vigilant sur des céréales globalement à un stade sensible.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 8 du 26 octobre 2010

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD – SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES – EPIS CENTRE – SERAGRI - MINOTERIE GAY – JFB APPRO – ETS RUZE – SRAL - FREDON – KRY SOP – ALTERNATIVE - AGIR SA - SAS BRESSON – AGRIDEV – THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation financière de :

